

# Elisabeth Margue, Stéphanie Obertin et Lex Delles ont présenté l'initiative stratégique «Accélérer la souveraineté numérique 2030» (19.05.2025)

Communiqué par : ministère de la Digitalisation / ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur / ministère de l'Économie / Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique

Dans le cadre de l'accord de coalition 2023-2028, le gouvernement s'est engagé à promouvoir l'innovation afin de positionner durablement le Luxembourg à la pointe des nouvelles technologies, notamment dans le domaine du numérique. Les données, l'intelligence artificielle (IA) et les technologies quantiques constituent les trois axes stratégiques prioritaires que le Luxembourg vise à développer à travers des stratégies dédiées et alignées. Lors de la conférence de presse du 19 mai 2025, les trois stratégies ont été présentées par les ministres Stéphanie Obertin, Elisabeth Margue et Lex Delles.

## **Contribuer à la souveraineté stratégique européenne**

Avec l'importance croissante des données et de leur valorisation, la montée en puissance rapide des nouveaux outils d'IA, une révision et une adaptation des stratégies gouvernementales s'imposaient. Parallèlement, une autre évolution technologique - certes moins mature, mais tout aussi fondamentale - progresse rapidement: celle des technologies quantiques. Continuer à dynamiser l'économie nationale, améliorer la qualité de vie des citoyens, et contribuer au renforcement de la souveraineté numérique et stratégique européenne. Tels sont les objectifs majeurs de cette initiative qui s'inscrit pleinement dans le processus de la «décennie numérique» de la Commission européenne.

Afin de fédérer les efforts publics et de positionner le pays de manière innovante et singulière, le gouvernement a opté pour une approche *whole-of-government* en articulant de manière cohérente les différentes initiatives stratégiques des technologies de pointe, une démarche quasi unique à l'échelle internationale. De nouveaux moyens budgétaires dédiés seront mobilisés sur l'horizon 2025-2030 afin

de concrétiser les investissements et projets identifiés dans le contexte de ces trois stratégies.

### **Appliquer l'IA dans le respect de nos valeurs européennes**

La ministre Elisabeth Margue a ouvert la conférence de presse en soulignant que la vision commune, exposée dans ces trois stratégies, garantira une action cohérente et efficace. Ainsi, la stratégie nationale de l'IA met un accent fort sur l'application et l'expérimentation concrète de l'IA. En reflétant le rapport Draghi, la stratégie mettra en route des actions pour multiplier l'utilisation de l'IA dans divers secteurs et pans de notre société. Avec une position forte en connectivité et en infrastructures numériques, le Luxembourg a un rôle à jouer pour accroître les capacités numériques souveraines de l'UE.

«C'est l'expertise des métiers existants qui doivent s'approprier l'IA pour en profiter réellement, l'IA est sortie du laboratoire et nous devons l'utiliser pour connaître ses risques et surtout ses opportunités. Alors que nous sommes en train de mettre en œuvre l'AI Act - rapidement et de manière pragmatique, nous renforçons l'approche européenne de l'IA, basé sur nos valeurs», a déclaré Elisabeth Margue.

Avec une opérationnalisation rapide de sandbox réglementaires, le cadre légal en matière d'IA soutient l'innovation et garantit une protection de nos valeurs européennes, surtout dans les cas d'utilisation à haut-risque. Sur base de cette confiance, la stratégie soutiendra notre écosystème IA mais aussi notre discours démocratique en investissant dans la montée en expertise de nos citoyens et de chaque praticien de l'IA. Les actions stratégiques mettent ainsi un accent fort sur l'offre en formation d'IA pour renforcer les compétences de nos citoyens et accroître la littéracie de l'IA.

### **Stratégie nationale des données – une base fondamentale pour accélérer la souveraineté numérique au Luxembourg!**

La ministre Stéphanie Obertin a présenté les objectifs en intelligence artificielle dans le secteur public, la stratégie nationale des données ainsi que l'implication des initiatives stratégiques du gouvernement dans le domaine de la recherche publique.

D'après la ministre, l'innovation technologique doit être encouragée de manière responsable et transparente et l'intégration de l'IA dans le secteur public améliorera non seulement la performance et l'accessibilité des services publics, mais aussi la qualité de vie des citoyens. Pour ce faire, le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE) développe un centre de compétence en matière d'IA afin de supporter les besoins et demandes technologiques des administrations.

Concernant la stratégie en matière de données, Stéphanie Obertin a déclaré que celle-ci est une base fondamentale pour positionner le Luxembourg en tant que centre d'excellence des données. Une des ambitions de la stratégie nationale des données à souligner est la gouvernance centralisée. L'approche centralisée est singulière et simplifie la coordination entre les entités en ce qui concerne l'accès et la réutilisation des données. Par cette gouvernance, le Luxembourg vise à garantir la valorisation des données, tout en assurant la protection des données, la vie privée et en préservant ainsi la confiance des citoyens.

Par le projet de loi 8395 et aussi souligné dans cette stratégie, le gouvernement veut se doter d'une infrastructure transparente et efficace ainsi que d'un cadre juridique permettant le partage des données entre les institutions publiques, le secteur privé et la société civile. Cela favorise la coopération et l'innovation et permet de développer des solutions communes pour relever les défis sociaux et technologiques de demain.

Stéphanie Obertin a ainsi déclaré: «Nous voulons y parvenir grâce à une gouvernance plus centralisée, à des infrastructures fiables et interopérables et à une forte participation aux initiatives européennes, telles que les espaces européens des données. La stratégie nationale des données est une base fondamentale pour accélérer la souveraineté numérique qui permettra au Luxembourg de garder le contrôle de ses données, de les gérer de manière responsable et d'optimiser leur utilisation. Cela permettra de garantir la vie privée et la sécurité des données des citoyens, de promouvoir l'innovation nationale et de construire une économie numérique robuste et plus souveraine. La souveraineté numérique renforce la capacité du Luxembourg à relever les défis technologiques futurs, tout en apportant des avantages à la société.

Les stratégies présentées constituent également une base cohérente pour orienter de manière ciblée la recherche et l'innovation au Luxembourg vers les technologies clés futures. Ainsi, la stratégie nationale de la Recherche et de l'Innovation sera revue et adaptée à court terme en fonction des stratégies Data, IA et technologies quantiques. Notre objectif est de promouvoir une recherche fondée sur les données et digne de confiance, reposant sur des systèmes technologiques transparents, auditables et viables sur le plan réglementaire dans un contexte international. Ce faisant, nous renforçons non seulement l'excellence et la résilience de notre paysage scientifique, mais positionnons également le Luxembourg comme un acteur engagé dans la recherche à l'ère numérique. »

**Faire du Luxembourg un pionnier des technologies quantiques**

Pour conclure, le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles a fait un point sur l'impact économique de l'initiative, avant de dévoiler la première stratégie nationale dédiée aux technologies quantiques.

Encore émergentes, les technologies quantiques représentent un levier de transformation majeur. Leur potentiel va bien au-delà de la performance de calcul, avec des applications en cybersécurité, logistique, finance et recherche. Le Luxembourg choisit d'anticiper ces évolutions et de s'affirmer comme un acteur engagé au niveau européen.

La stratégie quantique repose sur trois grands objectifs complémentaires. Elle vise d'abord à créer de la valeur économique en transformant la recherche de pointe en applications à haute valeur ajoutée. Le Luxembourg entend notamment soutenir le développement de nouveaux processeurs quantiques basés sur les semi-conducteurs, tout en tirant parti des avancées en communication et calcul quantiques, en étroite collaboration avec les centres de recherche et le secteur industriel. Des initiatives encourageront l'expérimentation de cas d'usage, la création de start-up et les projets de spin-offs issus de la recherche publique.

Elle ambitionne également de structurer un écosystème d'innovation en technologies quantiques en mobilisant les acteurs publics, privés et académiques. L'installation de l'ordinateur quantique MeluXina-Q à Bissen, membre du réseau EuroHPC, jouera un rôle central dans le développement des compétences nécessaires à l'adoption du calcul quantique. Des partenariats universitaires et des programmes de formation – allant des summer schools aux formations pour techniciens et ingénieurs – permettront de doter le pays des talents indispensables pour comprendre, maîtriser et faire progresser ces technologies.

Enfin, la stratégie entend renforcer la sécurité dans un monde post-quantique, en anticipant les menaces pesant sur les systèmes cryptographiques actuels. Le Luxembourg investira dans la cryptographie post-quantique et développera un banc d'essai national pour la distribution quantique de clés (QKD), afin de sécuriser les communications entre institutions sensibles, infrastructures critiques et ministères, en cohérence avec l'initiative européenne EuroQCI.

Le ministre Lex Delles a déclaré: «Avec notre initiative stratégique commune axée sur les données, l'intelligence artificielle et les technologies quantiques, nous traçons une ambition claire: faire du Luxembourg un pionnier de la transformation numérique souveraine. Nous ne voulons pas simplement suivre les grandes évolutions technologiques mondiales - nous voulons les anticiper, les façonner, et les maîtriser. Notre initiative stratégique commune vise à donner à l'ensemble de nos entreprises - grandes ou petites - les moyens d'intégrer ces technologies pour améliorer leur productivité, développer de nouveaux services ou optimiser leur

production. Des projets phares comme l'utilisation de l'intelligence artificielle pour une gestion en temps réel du réseau énergétique ou pour améliorer les prédictions climatiques en sont des exemples concrets. La stratégie quantique marque une nouvelle étape dans la transformation technologique du Luxembourg. Nous voulons que le Luxembourg soit non seulement un utilisateur, mais aussi un acteur innovant dans ce domaine.»

Les trois stratégies sont disponibles sur le site internet [gouvernement.lu](https://gouvernement.lu)

#### **Liens utiles:**

FR

<https://gouvernement.lu/fr/publications/rapport-etude-analyse/minist-digitalisation/2025-luxembourg-ai-strategy-fr.html>

<https://gouvernement.lu/fr/publications/rapport-etude-analyse/minist-digitalisation/2025-luxembourg-data-strategy-fr.html>

<https://gouvernement.lu/fr/publications/rapport-etude-analyse/minist-digitalisation/2025-luxembourg-quantum-strategy-fr.html>

EN

<https://gouvernement.lu/fr/publications/rapport-etude-analyse/minist-digitalisation/2025-luxembourg-data-strategy-en.html>

<https://gouvernement.lu/fr/publications/rapport-etude-analyse/minist-digitalisation/2025-luxembourg-ai-strategy-en.html>

<https://gouvernement.lu/fr/publications/rapport-etude-analyse/minist-digitalisation/2025-luxembourg-quantum-strategy-en.html>